

Droit de la fin de vie



OBJECTIFS

Connaître les droits du patient en fin de vie

DUREE – 1 jour

PUBLIC - 12 participants maximum

Personnel soignant

COMPETENCES VISEES

- Promouvoir les droits du patient dès sa prise en charge
- Apporter des réponses aux familles

PROGRAMME

- Le cadre juridique imposé par la loi
 - Loi du 4 mars 2002 : les droits du patient
 - Loi Léonetti : le patient en fin de vie
 - L'état de conscience du patient
 - Choix de la personne de confiance – Directive anticipée – Mandat de protection
- L'accompagnement de la fin de vie
 - Procédure d'arrêt ou de limitation du patient
 - Acharnement thérapeutique ou soins palliatifs
 - Euthanasie ou suicide assisté
 - Décès et dos d'organes
 - Et le mineur en fin de vie ?

EVALUATION : Exercices